

Le permis de construire appliqué en agriculture

Objectifs

Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle (zonage, type de construction,...).
Connaître les règles relatives au permis de construire et savoir les appliquer à sa situation (faire une demande, suivre l'instruction, faire un recours)

Contenu

Savoir identifier si une opération relève d'un permis de construire
Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle et les règles s'appliquant à une demande de permis de construire
Connaître les règles particulières aux résidences démontables et habitations de loisirs
Comprendre les différentes étapes d'un permis de construire

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA
nous contacter

Plus de renseignements

Yves Bruel - Katy Amilhaud - Agathe Bodo
adearlot@wanadoo.fr
ADEAR Lot
Place de la Halle

46320
ASSIER
Tel. 05 65 34 08 37
N° d'organisme de formation : 73 46 00282 46

Taux de satisfaction : %

repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

26 mars 2020

46

Uriell Choquet, formatrice ABDEA

Financier(s)

